Belgique – Belgïe
P.P.
6700 Arlon 1
BC 0488

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

2 250 exemplaires

N°61

(1er trimestre 2013)

P 202053 – Bureau de dépôt Arlon 1

PARC NATUREL
DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Sommaire :

Réserve Naturelle Domaniale de la vallée de la Nothomb..... 1

Le coin de la biodiversité : Les prairies fleuries.....2

Activités pour petits et grands.....3

Opération « Verger en forme » au Parc naturel..... 4

VallEnergie vous informe..... 5

La biométhanisation agricole, une alternative économiquement rentable..... 6 & 7

Chantier transfrontalier « polaire »..... 8

Conférence sur les crop circles..... 8

Grand nettoyage de printemps..... 8

Le coin des associations.....8

Inscription, réservation ou complément d'information ? 063/22 78 55

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Secrétariat : asbl "Au Pays de l'Attert"
Voie de la Liberté, 107
6717 Attert
Tél : 063/22 78 55 Fax 063/22 16 98
parcnaturel@attert.be
www.aupaysdelattert.be

Rédaction & relecture : Sylvie Hubert, Kévin Mathu, Elisabeth Tonglet, Dominique Scheepers et Benoît Toussaint
Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

Réserve Naturelle Domaniale de la vallée de la Nothomb

En amont du village de Nothomb s'étend une étroite vallée dominée par des versants escarpés couverts essentiellement de hêtres s'accrochant péniblement au schiste ardennais.

D'après la carte de Ferraris, à la fin du 18e siècle, la vallée principale et ses ramifications étaient occupées par des prairies jusqu'aux portes du village de Nothomb.

Au nord-ouest, le flanc de la vallée était déjà boisé tandis que le flanc opposé était couvert de champs, de landes et de prairies essartées.

Actuellement, les champs et prés ont cédé la place aux épicéas et autres essences. Les prés de fauche du fond de la vallée ont pratiquement tous été abandonnés ne laissant qu'une flore messicole assez banale. Ça et là, les zones plus humides sont colonisées par la Reine des prés, l'Angélique des bois et le Cirse maraîcher. La Nothomb est bordée de bouquets de Saules à oreillettes et d'Aulnes glutineux. Des groupes de Saules des vanniers (osier), assez insolites dans le paysage, ont été introduits par un artisan vannier de Nothomb.

La réserve naturelle domaniale, d'une superficie de 4 ha 59, occupe la partie la plus intéressante sur le plan paysager et biologique. Comme son nom l'indique, elle est gérée par le Département de la Nature et de la Forêt (DNF). La réserve est uniquement accessible sur les chemins. Des panneaux installés à l'entrée renseignent le visiteur sur l'intérêt de cette réserve. Un nouveau plan de gestion mis en œuvre permettra certainement de révéler les trésors cachés de la vallée de la Nothomb.

Le coin de la biodiversité

Les prairies fleuries

Vous l'avez déjà reçu ou vous allez bientôt le recevoir dans votre boîte aux lettres : **le sachet de 5 g de graines de fleurs mellifères à semer**.

Dans le cadre du Plan Maya, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert distribue des sachets de graines.

Le mélange est composé de Nielle des blés, Bleuet des champs, Pied d'alouette, Chrysanthème des moissons, Marguerite des prés, Mauve musquée, Origan et Coquelicot. Ce sont des fleurs annuelles qui ont une très belle floraison bien colorée durant tout l'été mais qui ont une pérennité faible. Si vous voulez ensemencer de plus grandes surfaces, des mélanges plus adaptés sont préférables : des mélanges de fleurs annuelles, bisannuelles et vivaces ainsi qu'une certaine proportion de graminées. Chaque mélange a sa fonction et son lieu de prédilection.

Mise en oeuvre

Cinq grammes sont suffisants pour semer 2,5 m².

Ces fleurs sauvages étant des espèces de pleine lumière, vous choisirez donc une situation bien exposée.

Deux périodes sont recommandées pour effectuer les semis : avril à mai ou septembre à mi-octobre.

Préparation du terrain

Le sol devra être mis à nu, nettoyé de toute végétation et préparé finement comme pour le semis d'une pelouse.

Vous pouvez :

- Soit mettre à nu par le travail du sol en labourant puis en hersant, laisser repousser la végétation 2-3 semaines (faux semis), sarcler le sol pour éliminer de nouveau les indésirables et passer un coup de râteau le jour du semis
- Soit mettre une bâche pendant quelques semaines puis herser
- Soit décaper le sol puis herser

Vous éviterez bien entendu tout emploi d'herbicide lors de la préparation du terrain…

Le semis est ensuite effectué directement sur ce sol. Il est recommandé de mélanger les graines avec un peu de sable du Rhin pour une meilleure répartition des semences sur le sol. Attention, le semis est réalisé en surface, en aucun cas les semences ne doivent être enfouies dans le sol. La surface sera ensuite correctement roulée pour bien mettre en contact les semences avec le sol. Arrosez si nécessaire.

Entretien

L'entretien des prairies fleuries demande une ou deux fauches par an. Une fois la fauche réalisée, laissez le foin quelques jours sur place pour favoriser l'ensemencement puis évacuez-le pour éviter l'enrichissement du sol qui favoriserait d'autres espèces plus communes.

La durée d'un mélange fleuri est en moyenne de 4 ans mais certaines espèces comme les fleurs liées aux moissons ont besoin que le sol soit retravaillé chaque année pour germer ou d'être ressemées.

Si le site n'est pas trop dégradé, il vous suffit de laisser pousser votre prairie et de regarder ce qui y pousse, vous pourriez avoir de belles surprises ! Si ce n'est pas le cas, tournez-vous vers l'ensemencement de prairies fleuries avec des mélanges prêts à l'emploi. Mais attention au mélange choisi : vérifiez bien que ce sont des mélanges d'espèces régionales certifiées.

Activités pour petits et grands

Les activités « Nature » se jettent à l'eau

Le centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » organise le 3e cycle d'activités « Nature » qui aura l'eau pour thème.

L'eau est un des éléments principaux de notre vallée, de notre quotidien. Omniprésente, elle revêt différentes formes. Au fur et à mesure des visites sur terrain et expériences, les enfants découvriront l'eau sous ses différents aspects qu'elle soit captive ou non.

Informations pratiques :

Dates : 13, 20 et 27 mars, 17 et 24 avril
Frais de participation : 25 € / cycle de 5 séances
Inscription pour le 5 mars au plus tard

Ces animations sont destinées aux enfants de 8 à 12 ans. Elles se dérouleront les mercredis après-midi de 14 à 16 h 30 en la salle du « relais postal » (Maison communale à Attert).

Toutes les informations pratiques ainsi que le détail des activités seront transmis une fois l'inscription enregistrée.

Ces animations bénéficient du soutien de la Wallonie.

Pour toutes les activités

Renseignements et inscription :
063/22 78 55
elisabeth.tonglet@attert.be

Retrouvez Voyage au cœur de l'Attert sur Facebook !

Mini visite au cœur de l'Attert

Informations pratiques :

Entrée : 2 € / enfant
Durée de la visite : +/- 1 h 30
Inscription pour le 24 avril au plus tard

Faut-il nécessairement être « grand » pour découvrir les richesses de notre région ? Doit-on réellement être à la « grande école » pour aller au musée ? Ne dit-on pas que les enfants sont de plus en plus précoces et que la sagesse n'attend pas le nombre des années ? Aussi, le centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » propose une visite guidée pour les bout'choux âgés de 2 à 5 ans, le **samedi 27 avril à 15 h**.

Au programme : chasse aux fossiles, petits jeux, mini-ferme et conte.
Un petit goûter sera servi aux jeunes visiteurs et leurs accompagnateurs.

Remarque : Chaque enfant devra être accompagné d'un adulte.

Activités « Contrat de rivière »

L'eau, c'est la vie….fêtons-la !

A l'occasion des Journées wallonnes de l'eau, le Contrat de rivière Attert et le Parc naturel vous proposent deux animations axées sur l'eau :

Mercredi 20 mars : « Eau Secours »

Ensemble relevons le défi : faire de l'eau du robinet notre boisson préférée ! Jeux et expériences pour les enfants de 8-12 ans.

Rendez-vous à 14 h à la salle du relais postal (bâtiment communal) à Attert. L'animation se terminera à 16 h 30

Informations pratiques :

Frais de participation : 2,5 €
Inscription pour le 15 mars au plus tard

Samedi 23 mars : « Décou'verte »

Visite guidée de la réserve domaniale de la vallée de la Nothomb en compagnie de Mr Pascal Havart, agent du DNF.

Rendez-vous sur le parking de l'église de Nothomb à 14 h. Fin vers 16 h.

Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés à la météo.

Animation tout public gratuite !

Opération « Verger en forme » au Parc naturel

Cours de taille

Dans le cadre de ses activités de sauvegarde des vergers, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert organise un cours de taille d'arbres fruitiers.

Ce cours se donnera le **samedi 9 mars de 9 à 12 h** dans un verger communal sur des arbres d'une quinzaine d'années. Il ne s'agit pas d'une démonstration académique mais bien d'un cours où vous pourrez mettre la main à la pâte et jouer vous-même du sécateur.

Participation aux frais : 5 €

Il faut obligatoirement s'inscrire car le nombre de places est limité.

En fonction du nombre d'inscrits, une deuxième séance sera programmée le samedi 16 mars de 9 à 12 h.

Renseignements et inscription :

Parc naturel de la Vallée de l'Attert :
063/22 78 55
dominique.scheepers@attert.be

Aide à la taille

Afin de favoriser l'entretien des vergers sur le territoire du Parc, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert propose de **prendre en charge 50 % des frais de taille de vos arbres fruitiers** (avec un maximum de 400 € par personne et dans la limite des budgets disponibles).

La taille des arbres fruitiers est importante dans les premières années car elle détermine la formation de l'arbre.

La première taille se fait l'année suivant la plantation et se poursuit durant 3 à 5 ans afin d'éliminer les branches et les rameaux mal placés. Ensuite une taille n'est en principe plus nécessaire avant 10 ans pour une taille d'entretien.

L'objectif principal est de favoriser la pénétration de la lumière dans toutes ses parties. La lumière et l'air qui entrent dans la couronne sont capitaux pour la santé des arbres fruitiers : ils favorisent la mise à fruit, assurent une meilleure qualité des fruits et réduisent le développement des maladies.

Une taille de restauration de vieux arbres est également toujours possible. Cependant, il faut savoir que les pommiers atteignent péniblement l'âge de 100 ans. Il faut donc aussi penser au renouvellement des arbres dans les vergers.

Les vieux arbres n'ont pas pour autant perdu toute attractivité ! Ils sont particulièrement recherchés par les oiseaux cavernicoles qui y trouvent un habitat de choix : la Chouette chevêche, le Pic épeiche…

Vu la période optimum pour la taille, de novembre à mars en général, les premières opérations de taille auront lieu en novembre 2013 et se poursuivront jusque mars 2014. Mais les inscriptions et les devis peuvent déjà se faire à partir de maintenant.

Avec le soutien de la Wallonie

Comment faire ?

- Vous vous inscrivez au Parc naturel pour l'opération « vergers en forme, aide à la taille »
- L'élagueur prend contact avec vous pour un rendez-vous et faire un devis sur place
- Sur base du devis et si vous l'acceptez, le Parc naturel prend directement en charge 50 % des frais de taille des arbres fruitiers, les 50 autres pourcents sont à votre charge

Vous avez un verger tout neuf !

ValleEnergie vous informe

Pour rappel, l'asbl « Au Pays de l'Attert » est le porteur du projet « ValleEnergie - Atteindre l'autonomie énergétique de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise gérée par le local ». Ce projet a été sélectionné dans le cadre du 8e appel à projets du programme Interreg IVA.

A travers différentes actions, l'asbl en partenariat avec D'Millen (L), Reidener Energiatelier (L) et l'ULg Campus d'Arlon (B) va donc viser l'autonomie énergétique. Une véritable gageure !

Vous trouverez dans cette rubrique, des invitations à des conférences... bref toutes les informations nécessaires pour atteindre ce but.

N'hésitez pas à nous faire part des thèmes que vous voudriez que nous abordions !

Renseignements et inscription :

Kévin Mathu :
kevin.mathu@attert.be
Bénédicte Grodent :
benedicte.grodent@attert.be
Tél. : 063/22 78 55
www.aupaysdelattert.be

Conférence Energie

L'asbl « Au Pays de l'Attert » (B) et l'asbl « Réidener Energiatelier » (L) organisent une conférence axée sur les **aides et les primes octroyées par la Région wallonne** lors de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment et de l'intégration des énergies renouvelables dans un projet de construction ou de rénovation d'une habitation. Le nouveau projet ValleEnergie sera également présenté en début de conférence.

Cette conférence sera donnée par le Guichet de l'Energie et aura lieu le **19 mars 2013 à 20 h en la salle Robert Schuman à Attert**.

Entrée gratuite

Stage Energie

Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain et leurs comportements vis-à-vis de la consommation d'énergie sont essentiels. C'est pourquoi le partenariat du projet organise un stage d'été pour les enfants de **10 à 12 ans** sur le thème de l'énergie. Celui-ci sera organisé du **8 au 12 juillet 2013 à Attert**.

Au programme du stage, des visites d'installations à énergies renouvelables, des expériences ludiques, mais aussi d'innombrables jeux en relation avec les gestes quotidiens que peuvent réaliser les enfants pour réduire leur consommation d'énergie.

Conseil Energie

Les chargés de mission énergie sont à votre disposition pour tout conseil sur l'enveloppe de votre bâtiment et le type d'énergie renouvelable à intégrer dans votre habitation, votre projet de construction ou de rénovation.

Ce **service gratuit** est réservé aux particuliers du territoire transfrontalier.

Projet confinancé par l'Union européenne via le FEDER dans le cadre du programme INTERREG IV A

La biométhanisation agricole, une alternative économiquement rentable

EcoBiogaz, un projet européen prometteur

Sous l'impulsion de **l'asbl « Au pays de l'Attert »**, le projet EcoBiogaz introduit dans le cadre du programme opérationnel de coopération transfrontalière Interreg IVA « Grande Région » a pris son envol.

Après l'expérience positive d'un partenariat regroupant à la fois des partenaires scientifiques et des agriculteurs, ce projet accueille deux nouveaux acteurs : **Agra-OST** et **Naturgas Kielen**. Le premier est un centre de recherche et de formation agricole situé à l'est de la Belgique dont les domaines d'activités sont, entre autres, la réalisation d'essais dans le domaine de la fertilisation en prairie (engrais organiques et minéraux) ; les essais variétaux en prairie ; la valorisation et stockage des engrais de ferme, les énergies renouvelables et les cultures énergétiques.
Le second est une unité de biométhanisation unique en Grande Région constituée en coopérative de 29 agriculteurs et située de l'autre côté de la frontière (Kehlen). La particularité de Naturgas Kielen est le traitement des déchets organiques avec hygiénisation suivi de l'épuration du biométhane avant sa réinjection dans le réseau de gaz naturel.

EcoBiogaz en quelques mots

D'un budget total de 2.210.647 € pour l'ensemble du partenariat, EcoBiogaz est un projet d'accompagnement et de suivi économique d'installations existantes afin de renforcer leur stabilité économique tout en les rendant plus respectueuses de leur environnement naturel.

Ce nouveau défi a pour ambition de démontrer l'impact positif de la biométhanisation sur l'économie et l'environnement et de pérenniser la filière au niveau économique. Ce projet mettra également en avant les diverses solutions de valorisation des sous-produits, avec des propositions concrètes et rentables.

L'idée est de mettre sur pied une véritable plate-forme qui répondra à toutes les interrogations sur de nouveaux projets de biométhanisation à la fois administrativement, techniquement et financièrement. Pour ce faire, des études approfondies des installations et des recherches en amont et en aval sont mises en œuvre pour améliorer le renforcement économique de la filière.

De plus, le projet EcoBiogaz qui a débuté en mai 2012 et touchera à sa fin le 31 décembre 2014, doit permettre la diffusion du thème de la biométhanisation aussi bien auprès de professionnels de l'agriculture que du grand public. Avec l'aide des universités réparties sur le territoire, le projet EcoBiogaz mettra sur pied, par exemple, des modules de formation sur la biométhanisation pour l'enseignement secondaire et universitaire.

Chargé de mission du projet EcoBiogaz :

Benoît Toussaint *:*
benoit.toussaint@attert.be
Tél. : 063/22 78 55
www.aupaysdelattert.be

Recherche sur le digestat à Attert

Sur une parcelle de Guy Mehlen située en face de la ferme du Faascht, un protocole a été mis en place par le Centre de recherche public Gabriel Lippmann et Agra-OST avec le soutien logistique de l'Asbl « Au Pays de l'Attert ».

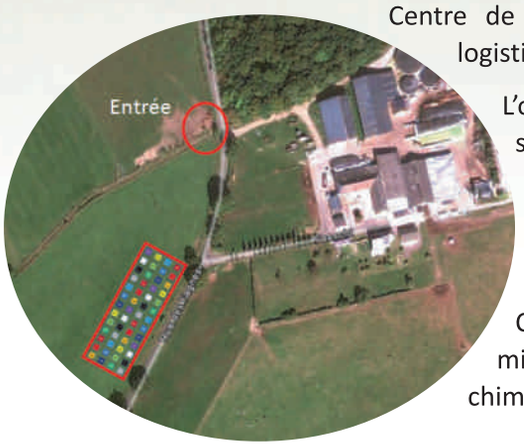

L'objectif est de mener une étude à long terme sur la fertilisation des sols avec du digestat issu de la biométhanisation qui minéralise en grande partie l'azote organique.

Chaque parcelle fera 25 m², recevra manuellement un amendement spécifique et sera étudiée sur le long terme.

Ces recherches devraient démontrer l'impact positif de la minéralisation du digestat comme substitut à la fertilisation minérale chimique sur les prairies.

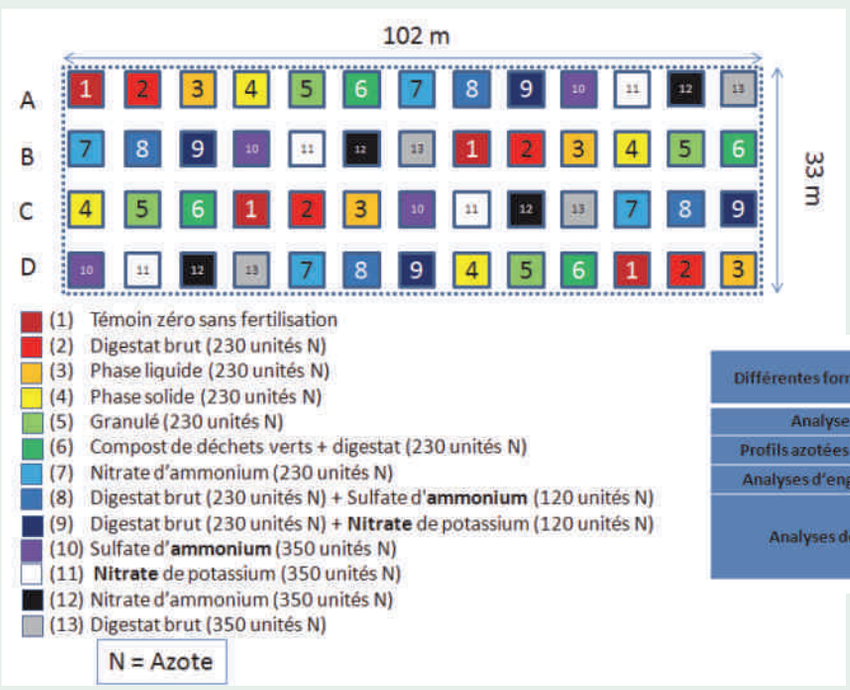

Différentes formes de digestat	2013	2014	Total
Analyses de sol	52	52	104
Profils azotées (1 répétition)	156	156	312
Analyses d'engrais de ferme	5	5	10
Analyses de fourrage	52 échantillons/coupe 3 coupes par an minimum		312 minimum

La prairie permanente de +/- 3.500 m² sera subdivisée en 52 parcelles de 25 m².
Nous avons prévu 13 types de fertilisations avec 4 répétitions.

L'UNION EUROPÉENNE INVESTIT DANS VOTRE AVENIR
Projet cofinancé par l'Union européenne via le FEDER dans le cadre du programme INTERREG IV A
Interreg IV-A
Wallonie
Saarland
Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz
DG DEUTSCHSPRACHIGE GEMEINSCHAFT BELGIENS

Le coin des associations

SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATTERT

Les jeudis après-midi et les dimanches matin : marche +/- 8 km. Retrouvez les différents lieux de départ : www.aupaysdelattert.be/pdf/MARCHES1T2013.pdf
jules.coibion@skynet.be - 063/23 62 88

LE COTHURNE - ATTERT

Samedis 2 et 16/3 à 20 h & dimanche 10/3 à 15 h : théâtre « Ca sent le roussi chez les Brulot ». 7 € - 3 € pour les moins de 12 ans.
Dimanche 11/5 : 13e édition du festival celtique
www.cothurne.org

CERCLE SAINTS CÔME ET DAMIEN - METZERT

Samedi 16/3 : repas
Jeudi 9/5 : brocante
Samedi 25 et dimanche 26/5 : fête du village
isamath239@hotmail.com www.metzert.com

ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

Samedi 16/3 : promenade musicale dans les rues. Bal du carnaval à 21 h salle Concordia
Dimanche 17/3 : 24e cortège carnavalesque
Dimanche 21/4 à 15 h : concert de printemps à la salle Concordia
thierymich@yahoo.fr 063/22 27 87

MAISON CROIX-ROUGE ATTERT-FAUVILLERS-MARTELANGE

Lundi 18/3 de 15 à 20 h et mardi 19/3 de 16 à 20 h à Attert : collectes de sang à la salle du Cothurne
Mady Gaul-Dessoy 063/21 65 36

A TRAVERS CHANTS

Samedi 23/3 à 20 h : concert de gala « A Travers Chants à travers les siècles » salle Robert Schuman à Attert
choraleatc@hotmail.com

A.S. NOTHOMB-POST

Du mercredi 8 au vendredi 10/5 : tournoi des Jeunes
Dimanche 12/5 : tounoi de Sixte
Du vendredi 24 au lundi 27/5 : kermesse de Nothomb
roger.wilverts@skynet.be

CLUB « LA FONTAINE » - NOBRESSART

Vendredi 31/5 : run & bike
renseignements@nobressart.be

Pour annoncer vos activités de juin à août, envoyez-nous les infos pour le 2 mai au plus tard.

Chantier transfrontalier « polaire »

Malgré l'épaisse couche de neige et le froid polaire, une quinzaine de bénévoles s'est donné rendez-vous à la réserve naturelle du Marais de Grendel pour le 11e chantier transfrontalier.

Durant cette journée, les participants ont permis d'agrandir la grande zone de fauche propice aux orchidées, au Comaret et autres espèces de la strate herbacée des zones humides et tout leur chapelet d'insectes.

D'autre part, le tronçon de caillebotis qui passe à travers une boule de saule a été recouvert d'un grillage à mailles fines afin d'éviter tout risque de chute. En effet, par temps humide, les planches de bois deviennent glissantes. Bien que le thermomètre affichait un bon -9°C, le soleil était de la partie, la bonne humeur aussi ! De nombreux oiseaux étaient présents. Un Busard Saint-Martin est même venu inspecter les travaux. Autre visite inattendue, l'équipe de la télévision luxembourgeoise qui a passé une bonne partie de la matinée avec les bénévoles. On déplore toutefois un petit incident, la casserole contenant la soupe a pris feu ! Heureusement, le cake au potiron, le gâteau au chocolat, les croissants et beignets.... et la « drëp » luxembourgeoise ont vite fait oublier l'accident.

Le rendez-vous est déjà donné pour le **dimanche 13 octobre** prochain.

Conférence sur les crop circles

Jacques Thorez, géologue et professeur ordinaire émérite de l'ULg vous propose d'assister à sa conférence intitulée « Les mystérieux cercles de culture (crop circles) : une enquête inachevée ». La conférence sera donnée le **vendredi 8 mars à 20 h** à la salle Robert Schuman (bâtiment de l'administration communale).

Entrée gratuite

Grande nettoyage de printemps

L'Opération Communes et Rivières Propres aura lieu le **samedi 20 avril** prochain. Nous comptons sur un maximum de personnes.

Des gants et sacs de tri seront mis à votre disposition.

De plus amples renseignements vous serons transmis par « Toutes-boîtes ».